



Vous avez des questions à propos des prix? N'hésitez pas, prenez contact avec nous. Nous vous informerons volontiers et de première main au sujet des nouveaux tarifs. Tél. 032 326 27 00 ou info@esb.ch



ESB propose du courant écologique «naturemade star» en abonnement. Pour toute information et pour commander: www.courantdutaubenloch.ch.

ESB – LE GESTIONNAIRE RÉGIONAL DU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ

L'énergie est le produit qui vous est livré à travers le réseau d'électricité. Vous trouverez toutes les informations sur le courant biennois dans les pages intérieures.

L'utilisation du réseau comprend toute l'infrastructure (conduites, câbles, transformateurs, etc.) permettant d'acheminer le courant du lieu de production jusque chez vous en tant que cliente et client. S'y ajoutent les **services-système Swissgrid** (gestionnaire des réseaux suprarégionaux). Selon le degré d'utilisation, nous distinguons les catégories A et B dont les critères sont la consommation et la puissance utilisée. Il en résulte la durée d'utilisation du réseau (énergie en kWh/puissance en kW). La **puissance** est déterminée sur la base du quart d'heure à charge maximale mesuré dans l'année.

Le prélèvement d'énergie réactive ne doit pas excéder 50% de l'énergie prélevée. S'il est supérieur, il est facturé.

En tant que gestionnaire régional du réseau d'électricité, ESB perçoit la **redevance fédérale pour la promotion des énergies renouvelables** selon la loi sur l'énergie (LEne), ainsi que la **redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons**.

Les **redevances au niveau communal** comprennent le coût de l'éclairage public ainsi que la redevance pour la Ville de Bienne.



Energie Service Biel/Bienne

Gottstattstrasse 4, Rue de Gottstatt, Postfach / CP 4263, 2500 Biel/Bienne 4

Tel. 032 326 17 11, Fax 032 326 17 90, www.esb.ch



Valable dès 1^{er} janvier

2012

Prix pour les exploitations artisanales
avec 100 000 à 500 000 kWh
basse tension A et B

INDUSTRIE BASIS



Energie Service Biel/Bienne
Elektrizität / Électricité

PRIX DE L'UTILISATION DU RÉSEAU POUR INDUSTRIE BASIS, BASSE TENSION



Pour les exploitations artisanales avec consommation de 100 000 à 500 000 kWh par an

Nouveau dès 2012: choisissez votre courant!

Dès le 1^{er} janvier 2012, vous aurez le choix de recevoir d'ESB du courant provenant à 100% d'énergies renouvelables, ou comme jusqu'à présent un mélange fait de 43% d'énergies renouvelables et de 57% d'énergies non renouvelables telles que l'énergie nucléaire ou d'autres sources non renouvelables.

«Standard»

Courant issu à 100% d'énergie hydraulique avec certificat d'origine suisse

Si vous désirez exclusivement de l'électricité issue de sources d'énergies renouvelables, optez pour ce type de courant. Avec un demi-centime de plus par kWh que pour le traditionnel courant mixte, vous ferez quelque chose pour l'environnement sans alourdir trop votre budget.

«Mix»

Courant mixte provenant de sources renouvelables et non renouvelables

Si vous souhaitez encore recevoir du courant issu de différentes sources, vous n'avez rien à faire. Nous vous livrerons ce courant comme jusqu'à présent. Il est actuellement composé de 43% d'énergie hydraulique et de 57% d'énergie nucléaire ou d'autres sources non renouvelables.

Modalités

Si vous n'exprimez pas de choix, nous continuerons de vous livrer ce qui était jusqu'ici le courant ESB «usuel». Si vous avez choisi le courant 100% renouvelable et souhaitez revenir au courant mixte usuel, vous pouvez le faire en le communiquant à ESB pour la fin d'un mois.

Le courant écologique d'ESB: courant du Taubenloch, courant d'origine éolienne, courant d'origine solaire et courant écologique mixte

ESB propose du courant écologique «naturemade star» en abonnement. Grâce à la haute valeur écologique de nos produits, vous contribuez largement à une production écologique et plus de nature dans votre région! Pour toute information et pour commander: www.courantdutaubenloch.ch

Nouvelle redevance fédérale pour la protection des eaux et des poissons

En plus de la redevance pour la promotion des énergies renouvelables (RPC), la Confédération prélève dès 2012 une nouvelle redevance pour la protection des eaux et des poissons.

BASSE TENSION



Coûts	«Mix» (hydraulique + non renouvelable)	«Standard» (100% hydraulique)
Énergie		
Haut tarif	9.65 ct./kWh	10.15 ct./kWh
Bas tarif	5.80 ct./kWh	6.30 ct./kWh
Utilisation du réseau A		
Haut tarif	2.80 ct./kWh	2.80 ct./kWh
Bas tarif	2.20 ct./kWh	2.20 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46 ct./kWh	0.46 ct./kWh
Prix de la puissance	102.00 fr./KW/an	102.00 fr./KW/an
Énergie réactive	6.00 ct./kVarh	6.00 ct./kVarh
Utilisation du réseau B		
Haut tarif	4.80 ct./kWh	4.80 ct./ kWh
Bas tarif	4.10 ct./kWh	4.10 ct./kWh
Services-système Swissgrid	0.46 ct./kWh	0.46 ct./kWh
Prix de la puissance	48.00 fr./KW/an	48.00 fr./KW/an
Énergie réactive	6.00 ct./kVarh	6.00 ct./kVarh
Redevances fédérales pour la		
– promotion des énergies renouvelables	0.35 ct./kWh	0.35 ct./kWh
– protection des eaux et des poissons	0.10 ct./kWh	0.10 ct./kWh
Redevances au niveau communal	1.644 ct./kWh	1.644 ct./kWh

Haut tarif: 06.00 – 22.00 h/Bas tarif: 22.00 – 06.00 h

Tous les prix TVA de 8% en sus

Utilisation du réseau A et B

A pour une utilisation régulière, durée d'utilisation > 2800 h/an.

B pour une utilisation ponctuelle, durée d'utilisation < 2800 h/an.